



Syndicat National **FORCE OUVRIÈRE**  
des Personnels de Préfecture

**Comité technique paritaire central des préfectures**  
**du 23 mars 2006**

**Déclaration préalable des représentants Force Ouvrière**

Monsieur le Président,

Ce CTP central se tient dans les circonstances que l'on sait, en pleine mobilisation de la jeunesse et des salariés, du public et du privé, ulcérés de la méthode suivie par le gouvernement pour l'instauration du Contrat Première Embauche (CPE).

En particulier, à l'origine de ce mouvement social, les initiatives ou les pratiques gouvernementales ont oublié l'essentiel, à savoir la négociation avec les principaux acteurs concernés.

Ce fait témoigne bien des enjeux liés à l'instauration d'un dialogue social qui demeure, en ce qui concerne le CNP, au centre de nos préoccupations, mais qui se mesure hélas, pour l'instant, à l'aune de la réalité concrète vécue par les personnels.

Le refus d'engager au sein de notre ministère, une véritable concertation, sans a priori, sur les dossiers en cours, tels que la fusion des corps de la filière administrative ou la réforme de l'administration territoriale de l'Etat - l'exemple de l'expérimentation dans le Lot est en ce sens révélateur - n'est pas de nature à redonner confiance aux personnels.

L'ordre du jour fleuve de cette réunion, six mois après le dernier CTP en fournit une parfaite illustration.

En effet, figurent un certain nombre de projets de texte qui ne laissent planer aucun doute sur la réelle intention de l'administration de faire aboutir, au forceps, la fusion des corps au sein de notre ministère malgré la ferme opposition de la quasi-totalité des organisations syndicales, y compris celles de la DGPN.

Monsieur le Président, ce n'est certainement pas en imposant des choix arbitraires au prétexte d'une « commande gouvernementale », en fixant des solutions prédéfinies que le consensus pourra voir enfin le jour. Au contraire, une véritable démarche d'écoute suppose de mettre en place des entretiens qualitatifs approfondis et éviterait ainsi, de nombreux problèmes, malentendus, quiproquos et conflits.

Au-delà du dogme inadmissible des suppressions d'emploi en l'état pour l'accomplissement des missions, ce que les personnels souhaitent dans l'immédiat, c'est bien l'engagement d'une concertation sur les déroulements de carrière et de régimes indemnitaires pour tous les personnels.

A cet égard, nous rappelons cette exigence traduite notamment en terme de plan de requalification adossé à la mise en œuvre de la DNO, mais finalement abandonné, pour n'être que le préalable inacceptable à la réalisation de la fusion des corps prévue début 2007.

Monsieur le Président, le malaise est profond. Ce malaise provient d'une interrogation sur les finalités des perspectives ministérielles pour les préfectures. Avec l'entrée en vigueur de la LOLF au 1<sup>er</sup> janvier, les personnels vérifient, chaque jour, concrètement, la volonté persistante de réduire de manière toujours plus drastique les moyens et les coûts, et nullement, d'améliorer le déroulement de leur carrière, leurs conditions de travail ou le service rendu aux citoyens.

Je vous remercie de votre attention.